ANALYSE – La difficile intégration des Migrantes du canton de Neuchâtel



**Femmes migrantes (Image : recifne.ch).**

Publié le mercredi, 27.04.2016 à 11:07

**Près de la moitié de la population migrante (46%) résidante du canton de Neuchâtel sont des femmes. Pourtant, malgré les efforts importants déployés depuis une vingtaine d’années par les autorités locales, cette population reste fragilisée et peine à s’intégrer professionnellement.**

Sur 15 818 migrants arrivés ces cinq dernières années dans le canton de Neuchâtel, 7 501 sont des femmes originaires de plus de 85 nationalités. Elles représentent près de la moitié de la population migrante (+46%) et le tiers des requérant-e-s d'asile. 65% de cette migration féminine est d’origine européenne. Les proportions étant similaires au niveau Suisse.

La présence de plus en plus de femmes dans la population migrante s'accompagne d'un besoin croissant d'informations dans des domaines comme la santé, l'apprentissage des langues nationales (ici le français), le travail, la prévention contre les violences – domestiques notamment – ou les conditions du regroupement familial. En un mot, un accompagnement à leur intégration.

**« A mon arrivée, j’étais perdue, sans aucune information. C’était difficile de savoir par où commencer »**

Pourtant, l’un des principaux obstacles à l’intégration des nouvelles arrivantes demeurent toujours le manque d’informations. En effet, plus des trois quarts des femmes interrogées déclarent ignorer encore l’existence de structures pour faciliter l’intégration. Elles se tournent prioritairement vers les membres de leur communauté d’origine pour s’informer et/ou régler des problèmes (administratifs par exemple) auxquels elles peuvent être confrontées.

Originaire de l’Ile Maurice, Ariane Belleri est arrivée dans le canton avec sa fille de 5 ans. « Il était déjà question d’intégration, mais j’ignorais l’existence de structures spécifiques (…) ; à mon arrivée, j’étais perdue, sans aucune information. C’était difficile de savoir par où commencer. C’est donc auprès de ma communauté que j’ai trouvé du réconfort et des réponses aux questions que je me posais », témoigne la Mauricienne qui habite Cortaillod où elle gère sa propre entreprise de livraison de repas à domicile, tout en apportant de l’aide aux nouveaux arrivants. Elle les oriente vers les structures spécialisées.

La nature des prestations des institutions d’accueil reste aussi problématique lorsque la migrante dispose d’une qualification reconnue dans son pays. Ainsi, la Britannique Barbara Wright, psychothérapeute de formation, s’est dite désemparée par l’inadéquation des offres par rapport à ses attentes socioprofessionnelles. Sa formation n'ayant pas été reconnue par l’organisme bernois chargé des équivalences des diplômes, elle devait refaire une formation. « La difficulté me semblait insurmontable, d’autant plus que je ne parlais ni n’écrivais aucune des langues nationales. A cela s’ajoute le fait qu’après une journée de travail dans un emploi pénible, je devais m’occuper d’un enfant en bas âge tout en songeant à une reconversion professionnelle ». Lasse, après un an de séjour en Suisse et malgré l’accompagnement récent de l’Association Récif, elle envisage de rentrer dans son pays.

Rose Lièvre, assistante en soins et santé communautaire à La Chaux-de-Fonds, regrette également que les migrantes ne soient pas systématiquement orientées, à leur arrivée en Suisse, vers des institutions dédiées pour recevoir les informations nécessaires. « Cela faciliterait le processus d’intégration. Je me suis prise en main toute seule, avec l’aide de mon mari », note cette originaire de Côte d’Ivoire.

Pour Agustina Florencia González, juriste arrivée en Suisse en 2010, la langue et la difficulté à comprendre les codes sociaux ont été des obstacles presque insurmontables. « Obtenir des informations nécessaires à la vie quotidienne devient vite un casse-tête », regrette-t-elle. Heureusement, on peut se tourner vers sa communauté, « même si cela ne règle pas tout, car, selon elle, les compatriotes ne parlent que de leurs expériences, souvent différentes des nôtres et de nos attentes ». Sa formation initiale ne lui a été d’aucune utilité. Après des études de droit en Argentine, elle a dû faire une reconversion dans l’éducation de la petite enfance : « J’aurais aimé être orientée dès mon arrivée dans le canton pour faciliter non seulement mon intégration professionnelle, mais aussi sociale », se désole-t-elle.

**« Un encadrement insuffisant au regard des besoins réels en matière d’intégration des femmes migrantes »**

Face à ces difficultés, les autorités publiques et le milieu associatif ont développé des actions correctrices. Aujourd’hui, près de trois cents structures associatives œuvrent dans le canton en direction des migrants. Parmi elles, soutenues par le Service de la Cohésion multiculturelle (COSM), se sont distingués au fil des ans Récif, CAP et Solidarité Femmes dont les actions sont exclusivement destinées aux femmes.

« Le choix de l’accompagnement des femmes se base sur le constat de départ que celles-ci, en raison d’opportunités professionnelles moindres du fait de leur vie familiale, de la langue ou du manque de formation, souffrent davantage de problèmes d’intégration et ont des possibilités de rencontres sociales limitées », explique la présidente Elisabeth Hirsch de l’association *Récif* qui soutient actuellement quelque 616 femmes et enfants.

Un encadrement pourtant jugé encore insuffisant au regard des besoins réels, à en croire Aline Robert, co-directrice du service Conseil & accompagnement professionnel (CAP). Elle déplore pour son entité « un taux de couverture relativement faible, de l’ordre d’une cinquantaine de femmes migrantes seulement pour un maximum de cinq entretiens par femme et par an ». D’où une collaboration depuis 2014 avec le COSM (à la carte et sur appel) pour amplifier son action et assurer un meilleur cumul intégratif (professionnel, éducatif, etc.) des migrantes.

**Défi croissant des acteurs institutionnels**

Une insuffisance que les responsables des associations cherchent par ailleurs à pallier par la mise sur pied d’une collaboration en réseau, entre elles tout d’abord et en recourant ensuite au soutien des services actifs dans le domaine de l’assistance sociale tels que les services sociaux communaux et le Centre social protestant.

Le Programme d’accueil des nouveaux arrivants (ANA), institué depuis 1998 dans un but informatif identique, vise aussi à offrir une formule qui améliore l’accueil de cette catégorie de population. Neuf communes du canton participent actuellement au programme et une extension progressive à d'autres communes du canton est prévue. A ce jour, il concerne environ trois-quarts de la population étrangère résidante.

**Enquête réalisée par Mouhamadou Diallo**